

général, c'est qu'on ait pu arriver à savoir le nom des étoiles !”

* * *

“Monsieur, je suis bien aise de vous dire que je ne partage nullement vos convictions. —Et moi, Monsieur, j'en suis bien aise aussi. Si vous les partagiez, ça les diminuerait !”

* * *

Pensée de La Rochefoucauld : “Nous aimons ceux qui nous admirent ; mais nous n'admirons pas toujours ceux qui nous aiment.”

GLANURES

“La Nouvelle-France a eu ses épreuves et, comme tout ce qui n'est pas Dieu, elle a ses défauts, ses imperfections, ses faiblesses, ses misères ; mais elle *vit de la foi* qui l'a fondée et la soutient au milieu de ses épreuves.”

CARD. TASCHEREAU.

La population parlant français au Canada s'élevait, en 1891, à 1,415,090 individus, et la population parlant anglais à 3,385,421.

En 1881, ces chiffres étaient les suivants : 1,294,804 Français et 2,996,575 Anglais.

La province de Québec compte actuellement 1,196,346 Français contre 292,189 Anglais, soit 125,765 Français de plus qu'en 1881.

ACTES OFFICIELS

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Nominations de commissaires d'écoles

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil, en date du vingt-huit de septembre dernier (1893), de nommer commissaires d'écoles de la municipalité scolaire de Preston, comté d'Ottawa, MM. Grégoire Carrière, Zothique Thérien, Félix Deguire, Fortunat Fiset et Révd. A. C. Guillaume, prêtre.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, le 6 octobre dernier (1893), de nom-

mer M. Louis Raphaël Dutour, commissaire d'écoles de la municipalité de la Longue Pointe, comté d'Hochelaga, en remplacement de M. Louis Caty.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, le 6 octobre dernier (1893), de nommer le Révd. Père Edmond Rottot, commissaire d'écoles de la municipalité de Saint-Grégoire le Thaumaturge, comté d'Hochelaga, en remplacement du Révd. Père Ludger Arpin, qui a quitté la municipalité.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil, en date du cinq octobre dernier (1893), de nommer le Révd. C. Philippe Choquette, membre du bureau d'examineurs de Saint-Hyacinthe, en remplacement de M. la Grand Vicairé Gravel, qui a quitté le district.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, le 5 octobre dernier (1893), de nommer M. Malcolm Smith, commissaire d'écoles pour la municipalité de Métis, comté de Matane, en remplacement de M. William Terriff, qui a quitté la municipalité.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, le 13 octobre dernier (1893), de nommer MM. Charles Montminy et Baptiste Gagné, commissaires d'écoles de la municipalité de Saint-Gilles, comté de Lotbinière, en remplacement de MM. Gustave Ferdinand Montminy et Chrysostôme Delâge, dont le terme d'office a expiré en juillet dernier.

Examinateurs

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil, en date du vingt-huit septembre dernier (1893), de nommer M. John Ahern, professeur à l'École normale Laval, membre du bureau d'examineurs catholique de Québec, en remplacement de M. l'abbé Lionel Lindsay.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil, en date du vingt-huit septembre dernier (1893), de nommer M. Euclide Richer, libraire, de Saint-Hyacinthe, membre du bureau d'examineurs de cette ville, en remplacement de M. Jean-Baptiste Delâge.

Détacher de la municipalité scolaire de Saint-Jean l'Évangéliste, comté de Bonaventure, les lots suivants du cadastre, savoir : Depuis et y compris le No. 1 jusqu'au No 13, inclusivement, des 1er, 2e, 3e, 4e et 5e rangs du canton “Nouvelle”, borné à l'est par la ligne du canton de Carleton, à l'ouest par le lot No 14 des susdits rangs du canton “Nouvelle”, au sud par le “Rang du Bassin de la Rivière Nouvelle”, et au nord par le 6e rang de “Nouvelle”, et ériger ce territoire en municipalité scolaire distincte, sous le nom de “Saint-Louis de Gonzague.”

Cette érection ne devant prendre effet que le 1er juillet prochain (1894).